

GESTION de FORTUNE

Le magazine de la gestion privée

Juillet 2020 - France/Bel./Lux. : 9,90 €
gestiondefortune.com - 29^e année

Guide de la GESTION D'ACTIFS

**50 fonds pour rebondir
après la crise**



Édition 2020

En partenariat avec
Quantalys

MÉTHODOLOGIE

COMMENT LIRE CES FICHES ?

Code ISIN - Il permet de rechercher le fonds sur les principales bases de données et d'effectuer des ordres d'achat et de vente.

Indice de référence - Il s'agit de l'indice auquel sont comparées les performances du fonds. Il donne une idée de l'objectif de gestion poursuivi par le gérant.

Catégorie Quantalys - Il s'agit de la catégorie dans laquelle Quantalys classe le fonds, permettant de comparer entre eux des fonds ayant un objectif d'investissement similaire.

Notation Quantalys - La notation Quantalys est calculée tous les mois en utilisant des données sur les 3 dernières années. Le calcul est effectué au sein de chaque catégorie notable et prend en considération trois critères d'analyse de la performance : l'alpha du fonds par rapport à l'indice de sa catégorie, le beta du fonds (décomposé en beta haussier et beta baissier) et l'alpha du fonds par rapport à sa recombinaison statistique. La notation comprend 5 étoiles distribuées également (par tranche de 20 %).

Profil de risque - Il permet de situer le fonds dans sa catégorie, chaque fonds ayant un indicateur qui lui est propre sur une échelle qui va de 1 (moins risqué) à 7 (plus risqué).

Indice de référence Quantalys - Il s'agit de l'indice de référence que Quantalys attribue à la catégorie.

Process de gestion - Ils permettent de mieux comprendre comment l'équipe de gestion fonctionne au quotidien, sélectionne, achète et vend les titres du portefeuille. Certains gérants ont recours à des outils de couverture qui constituent un élément important notamment lorsque les marchés sont orientés à la baisse. Ils peuvent alors se couvrir contre la baisse d'un secteur, d'un marché, d'une devise...

Performances - 1, 3 et 5 ans sont les trois grandes périodes généralement retenues pour juger de la régularité de la performance d'un support. Sauf indication contraire, les données présentées sont nettes de frais de gestion.

Performance annualisée - Elle constitue un indicateur pertinent pour les investisseurs capables de respecter la durée d'investissement recommandée par le promoteur du fonds.

Volatilité - Elle fournit une indication sur l'amplitude des variations de la valeur liquidative du support.

Ratio de Sharpe - Le ratio de Sharpe a pour numérateur la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque (Quantalys utilise l'Eonia comme taux sans risque) et pour dénominateur le risque du fonds (mesuré par l'écart-type de ses rendements mensuels). Dans le cas où le fonds a généré une surperformance par rapport au taux sans risque (et donc où le ratio de Sharpe est positif), plus le ratio de Sharpe est élevé, meilleur a été le fonds.

DISCLAIMER

Données actualisées au 15 juin 2020 sauf indication contraire. Les résultats passés ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constants dans le temps. Les fonds mentionnés peuvent présenter un risque de perte en capital. Le contenu de ce document ne constitue ni une recommandation, ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni une incitation à l'investissement et ne constitue en aucun cas un élément contractuel. Un investissement dans un produit financier ne doit être fait qu'après une lecture attentive du prospectus et des autres documents réglementaires d'information.

Des copies des documents d'informations clés pour l'investisseur relatifs à chaque part spécifique, du prospectus et des derniers rapports périodiques sont disponibles sans frais auprès des sociétés de gestion.

Capi/Distri - Un fonds peut réinvestir ses revenus (dividendes ou coupons), il sera alors qualifié de fonds de capitalisation (car il capitalise les revenus) ou bien les distribuer aux porteurs de parts une ou plusieurs fois par an sous forme de dividendes ou de coupons, il sera alors qualifié de fonds de distribution (car il distribue ses revenus).

PEA - Les fonds éligibles au PEA peuvent être logés dans un Plan d'Épargne en Actions. Ils doivent pour cela satisfaire à certains critères, notamment être exposés à hauteur d'au moins 75 % à des actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat de l'Union européenne.

PEA PME - Les fonds éligibles au PEA PME peuvent être logés dans cette enveloppe fiscale privilégiée dans la limite de 75 000 € de versements.

Date de création du fonds - Lorsqu'il s'agit de fonds de création récente, les indications concernant les performances seront naturellement moins pertinentes que pour ceux disposant d'un historique conséquent.

Frais - Les frais encourus sont des informations souvent négligées par les investisseurs et d'où notre volonté de les faire figurer dans ces fiches. Il s'agit de frais maximum, certains pouvant être revus à la baisse du fait des pratiques de gestion ou de la capacité de négociation de l'investisseur auprès de son intermédiaire.

Actif net global du fonds - L'actif d'un fonds est égal à la valeur liquidative à une date donnée multipliée par le nombre de parts ou d'actions du fonds.

Comportement - Il s'agit de l'analyse du comportement passé du fonds en fonction des tendances de son marché, de très baissier à très haussier, sur 60 mois. Le classement moyen du fonds pour chaque tendance de marché permet de le considérer comme très bon (déciles 1 et 2), bon (déciles 3 et 4), moyen (déciles 5 et 6), mauvais (déciles 7 et 8) ou très mauvais (déciles 9 et 10).

NA : Non applicable NC : Non communiqué

CODE COULEUR

Fonds actions



Fonds flexibles



Fonds obligations



Fonds de performance absolue



